

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE REMBOURSEMENT DES TROP-PERÇUS—LES ERREURS IMPUTABLES À LA COMMISSION

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que de nombreux paiements excédentaires effectués par la Commission d'assurance-chômage sont dus à des erreurs commises par elle-même et également que ces paiements excèdent fréquemment \$1,000, le ministre envisage-t-il de fixer une limite à la somme que les prestataires doivent rembourser si l'erreur est totalement imputable à la Commission?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la majorité de ces trop-perçus proviennent de contrôles effectués après paiement et non pas à la suite d'erreur de la part de la Commission. Néanmoins, même dans le cas d'erreur d'écritures, la loi exige que nous récupérions ces versements excédentaires et que nous essayions de mettre au point avec le prestataire la méthode la plus raisonnable de remboursement à tempérament.

LE 2^e RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Depuis combien de temps le ministre est-il en possession du deuxième rapport du comité consultatif de la Commission d'assurance-chômage et pourquoi ne l'a-t-il pas encore déposé?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense l'avoir reçu personnellement mardi ou mercredi dernier. J'ai rencontré hier le comité consultatif et j'ai déposé ce rapport il y a quelques minutes.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES—LA DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné que les statistiques démontrent que la petite entreprise procure 60 p. 100 des emplois au Canada, l'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si la politique de son ministère favorisera davantage le développement de la petite industrie, en accordant une attention particulière à l'attribution des subventions, ainsi qu'à la décentralisation industrielle, afin de rapprocher la petite industrie de la main-d'œuvre abondante qui se trouve en milieu rural?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, ce qu'a dit le député revient en fait à ce que j'ai annoncé en plusieurs occasions comme étant un des objectifs de la réorganisation. Je m'intéresse encore primordiallement aux secteurs de la fabrication et de la transformation et, dans ce sens, j'espère modifier les règlements permettant la participation des petites entreprises. Il nous restera encore à discu-

Questions orales

ter avec les provinces de l'inclusion des industries de service.

[Français]

LE MONTANT D'INVESTISSEMENT MINIMUM POUR RENDRE LES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES À L'ASSISTANCE

M. André Fortin (Lotbinière): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

J'aimerais demander à l'honorable ministre si, dans les mesures qu'il se propose de présenter, il entend procéder à l'assouplissement des règlements, de même qu'à une réduction du montant minimum à investir pour pouvoir bénéficier de cette loi?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, si par «assouplissement» on entend que nous réduisons, par exemple, le montant des frais de capital fixe pour bénéficier de la loi, je répondrai que c'est précisément ce que nous envisageons de faire à l'heure actuelle.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ENTRETIENS SHARP-GROMYKO AU SUJET DE L'EMBARGO SUR LE PÉTROLE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS ARABES — LA FOURNITURE D'ARMES AUX PAYS ARABES PAR L'UNION SOVIÉTIQUE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je n'aurais normalement pas à poser cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures mais, hier, au lieu de faire rapport à la Chambre de ses discussions avec Gromyko, il s'est contenté de déposer un communiqué. Je lui demanderais si, dans ses discussions avec Gromyko, il a parlé le moins de embargos sur le pétrole dont les pays arabes menaçaient alors—s'ils n'étaient pas encore entrés en vigueur—les pays manifestant quelque sympathie pour Israël? La question a-t-elle été discutée et, si oui, le ministre a-t-il demandé à l'U.R.S.S., qui est apparemment la gardienne de la pensée des pays arabes, de faire en sorte que ces pays s'abstiennent de se livrer à ce genre de chantage international?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'en ai bel et bien parlé aux représentants du gouvernement soviétique quand j'étais en Russie la semaine dernière. J'ai alors répété aux autorités soviétiques les mêmes arguments que j'avais présentés ici à la Chambre des communes, et tous les partis, je crois, conviendront qu'il est dangereux d'utiliser des armes économiques comme moyens de pression politique.

● (1440)

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, là encore, je répugne à poser cette question, mais nous aurions dû avoir un compte rendu. Quelle fut la réaction des représentants russes auxquels il s'est adressé, et a-t-il insisté par ailleurs sur le fait que la paix était gravement menacée dans la mesure où l'URSS envoie à l'Égypte des quantités énormes de munitions, encore plus depuis le cessez-le-feu?